

# Prévenir et traiter les risques d'humidité dans le bâtiment

13-14 décembre 2018

Formation de 2 jours (14 heures) - 8h45-17h30

## Objectifs de la formation

- ▲ Être en mesure de traiter la problématique de l'humidité dans le bâtiment
- ▲ Comprendre les principes de gestion de l'humidité pour chaque paroi de l'enveloppe bâtie
- ▲ Anticiper et éviter les risques de pathologies et de sinistralité

### Programme détaillé

→ JOUR 1 :  
Etat des connaissances et mise en situation

→ JOUR 2 :  
Etudes de cas et retours d'expériences

#### Sources d'humidité dans les bâtiments

- Pluie, remontées capillaires, matériaux, inondations, vapeur d'eau

#### Transferts d'humidité dans les parois

- Comportement des matériaux à l'eau et la vapeur d'eau
- Phénomène de condensations (point de rosée)
- Principes, études de cas, exercices pratiques

#### Intervention sur le bâti ancien

- Fonctionnement du bâti ancien vis-à-vis de l'humidité
- Principes, recommandations, précautions à prendre
- Repérage des parois à risques et des murs sensibles

#### Etudes de cas et recommandations spécifiques

- Isolation thermique extérieure, intérieure, en parois bois, mixte (intérieure/extérieure)
- Murs, sols, toitures, toitures terrasse, ponts thermiques, traversées de parois
- Qualité de mise en œuvre et approche curative

#### Matériaux hygroscopiques

- Avantages et inconvénients du fonctionnement hygroscopique

#### Isolants thermiques

- Aide au choix des produits et techniques au regard du thème de l'humidité

### Publics concernés

Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, professionnels du bâtiment, services techniques, maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, consultants, agents immobiliers, diagnostiqueurs, formateurs, ...

### Prérequis

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

### Approche pédagogique

Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages. Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.

### Effectif

12 à 20 participants maximum.

### Intervenants



**Samuel COURGEY**  
Arcanne, chargé de mission  
"Bâtiment & Environnement"  
Co-fondateur d'Effinergie



**Laurent BOITEUX**  
Chef de projet et formateur  
Bourgogne Bâtiment Durable

<b>Modalités d'évaluation</b>	Mises en situation, exercices d'application, analyse collective, co-production, ... Temps d'évaluation de la progression des acquis. Evaluation de la mise en pratique des acquis 3 mois après l'action.
<b>Lieu</b>	Dijon (21)
<b>Prix</b>	<b>600 € nets de taxes</b> (organisme non soumis à la TVA). Déjeuners offerts <i>Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.</i>  Pour financer votre formation, des aides existent* : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).</li> <li>&gt; Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.</li> <li>&gt; Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôt, article 244 quater M.</li> </ul> <p><small>* Conformément à la loi Formation, Bourgogne Bâtiment Durable est référencé dans l'outil Datadock.</small></p>
<b>Contact</b>	<b>Laurent BOITEUX</b> , 03 80 59 59 61, <a href="mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr">formation@bourgogne-batiment-durable.fr</a>

## Inscription obligatoire avant le vendredi 30 novembre 2018

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2018.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à [formation@bourgogne-batiment-durable.fr](mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr) ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21 000 DIJON

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### PREVENIR ET TRAITER LES RISQUES D'HUMIDITE DANS LE BATIMENT - 13 et 14 décembre 2018

Organisme / Structure :	_____												
Adresse :	_____												
Nom, prénom du stagiaire :	_____												
Fonction ou qualification :	_____												
En activité depuis :	_____ années	Niveau d'études :	_____										
Téléphone (ligne directe) :	_____												
Courriel :	_____												
Régime alimentaire spécifique :	_____												
Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert), est de :	<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">1</td> <td style="padding: 2px 10px;">2</td> <td style="padding: 2px 10px;">3</td> <td style="padding: 2px 10px;">4</td> <td style="padding: 2px 10px;">5</td> <td style="padding: 2px 10px;">6</td> <td style="padding: 2px 10px;">7</td> <td style="padding: 2px 10px;">8</td> <td style="padding: 2px 10px;">9</td> <td style="padding: 2px 10px;">10</td> </tr> </table>			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				

**Je joins un chèque de 600,00 €** à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.  
*Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.*

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

**Bon pour accord, fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature et cachet :**